RENTREE SCOLAIRE 2015/2016

Questions & réponses

Comment me repérer?
Pour t'aider à te repérer voici le plan général de l'École et le site : **http://www.eeb3.eu**

Que faire si je constate une erreur dans mon horaire?
Tu dois le signaler le plus rapidement possible à ton Coordinateur de cycle qui fera le nécessaire pour corriger l'erreur.

Où trouver les coordinateurs de cycle?

- ⇨ Mme. Brauer (1ère , 2ème et 3ème) Bureau C116
- ⇨ M. Harper (4ème et 5ème) Bureau A21
- ⇨ M. Blomme (6ème et 7ème) Bureau C314b

Qui est mon Conseiller d'éducation et comment puis-je le contacter ?

CONSEILLERS		EMAIL	TELEPHONE	LOCAL
Conseillère Principale: Mme CADENAS		camino.cadenas@eursc.eu	02/629.47.32	A15
Admin	Stijn COPPIETERS	stijn.coppieters@eursc.eu	02/629.47.28	C318
S1	Alexandra KLADAKI	alexandra.kladaki@eursc.eu	02/629.47.26	C218
S2	Laurent BERLAND	Laurent.berland@eursc.eu	02/629.47.71	C214b
S3	Florence JONES- NERZIC	Florence.jones@eursc.eu	02/629.47.21	B18
S4	Sylvia CHALTIN	sylvia.chaltin@eursc.eu	02/629.47.25	A29
S5	Gaetan LEYSEN	gaetan.leysen@eursc.eu	02/629.47.29	A29a
S6	Vanessa VERDONCKT	vanessa.verdonckt@eursc.eu	02/629.47.47	A14
S7	Mme HASNI	yamina.hasni@eursc.eu	02/629.47.58	C 112

Administration du Baccalauréat:
M. Salvatore MESSINA – Bureau B14 – Tel : 02/629.47.09 - E-mail : salvatore.messina@eursc.eu

Qu'est-ce que c'est la carte de sortie?

C'est une carte d'étudiant que tu dois toujours porter sur toi. Elle mentionne les possibilités de sortie sous certaines conditions:

Carte rouge	Concerne les élèves des classes 1 à 7	Elle interdit de quitter l'école à aucun moment de la journée scolaire.
Carte orange	Concerne les élèves des classes 1 à 7	Elle permet de quitter l'école pendant la pause de midi **uniquement** pour aller déjeuner à la maison.
Carte rose	Concerne les élèves des classes 4 à 7	Elle permet de quitter l'école pendant la pause de midi et les heures qui la précédent ou suivent (**uniquement heures libres à l'horaire)**
Carte verte	Concerne les élèves des classes 6 à 7	Elle permet de quitter l'école aux heures où il n'y a pas de cours
D : classes 1 à 7. L'élève peut quitter l'École pour **rentrer chez lui** lorsque la ou les dernières heures de cours de la journée ne sont pas assurées. (la lettre D sera ajoutée à la carte choisie)		
Si en cas d'absence d'un professeur la journée scolaire se termine plus tôt les parents peuvent autoriser (par écrit) leur enfant à quitter l'école.		

Comment obtenir cette carte?
Tes parents devront compléter et signer le formulaire de demande de carte de sortie que tu recevras avec le Règlement scolaire à la rentrée.
Ce formulaire doit être remis à ton conseiller les premiers jours après la rentrée.

Comment louer un casier?
Pour louer un casier, il te suffit de demander un formulaire à M. Messina au bureau B14.

Où puis je m'adresser pour m'inscrire aux activités périscolaires?
Au début de l'année scolaire, tu recevras un document proposant toutes les activités périscolaires (sportives et culturelles). Tu pourras remettre ton bulletin d'inscription à M. Materna (APEEE-Bat. Administration - niveau 0). Renseignements: 02/629.47.75

Y a-t-il un règlement scolaire?
Bien entendu! Il est nécessaire au bon fonctionnement de l'école. Il s'appelle **Vivre Ensemble**.

Un exemplaire est publié sur le site de l'école. Il faut le connaître et surtout le respecter. Un résumé de ce document se trouve dans ton journal de classe et ton titulaire le commentera à la rentrée.

N'hésite pas à nous poser des questions.

Qu'est-ce la guidance psychologique?

Si tu as envie de parler à un adulte, tu peux t'adresser à la psychologue scolaire.
Tu pourras trouver auprès de cette personne une aide comme:

- voir plus clair dans une situation,
- partager un souci,
- exprimer une difficulté scolaire ou personnelle.

Les membres de l'équipe du service psychologique sont tenus au secret et ont reçu une formation en guidance. En aucun cas, tes révélations ne pourront être utilisées contre toi dans un procédé disciplinaire.

Comment prendre rendez-vous?

- En contactant directement la psychologue scolaire (Bât. Administration niveau 0, à côté de l'infirmerie)
- En glissant un mot sous la porte du local ou dans la boite aux lettres.
- En parlant avec ta/ton conseiller(e) d'éducation qui transmettra ta demande.

Renseignements: **02/629.47.68**

Puis-je apporter mon GSM, mes rollers, mon skateboard, ma trottinette?

Les rollers, le skateboard et la trottinette **ne sont pas** permis à l'École pour des raisons de sécurité.
Le GSM est toléré mais doit être éteint durant les heures de cours à l'étude, et à la cantine (sous peine de confiscation).
Attention: l'École dégage toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets.

Puis-je jouer au ballon à l'École?

- ⇨ Dans la cour de récréation, pendant les pauses et avec la permission et les ballons empruntes chez les professeurs d'éducation physique.
- ⇨ Pour des raisons de sécurité les élèves de secondaire ne peuvent pas apporter des ballons ni se rendre à la cour de primaire ni au parking pendant toute la journée scolaire.

Puis-je prendre des photos ou enregistres des vidéos dans l'enceinte de l'Ecole ?
Il n'est pas permis de prendre des photos ou enregistrer des vidéos dans l'enceinte de l'Ecole.

Que dois-je faire si:

⇨ **Je suis élu / élue délégué de classe**
Chaque classe élit une/un délégué et une/un sous- délégué. Le rôle du délégué de classe est important, car c'est le porte-parole de la classe.
Il sera tenu d'assister aux réunions qui sont parfois organisées durant l'année (par la direction, le coordinateur, le conseiller, le comité des élèves…)
Il devra transmettre l'information à la classe et fera entendre l'avis de la classe auprès de la direction ainsi que du Comité des élèves.
Il aura des contacts réguliers avec son conseiller.

⇨ **Je ne peux pas faire de sport**
Tu dois en informer ton professeur de sport et lui remettre un **certificat médical** qui te permettra d'être exempté de l'activité sportive pendant une période déterminée. Néanmoins tu devras te présenter auprès de ton professeur au début des cours et suivre ses consignes.

⇨ **J'arrive en retard en classe**
Si tu arrives en retard avec le bus scolaire, tu recevras un billet de retard dans le bus et tu remettras celui-ci à ton professeur.
Si tu viens par tes propres moyens et que tu es en retard, tu dois toujours te rendre en classe, et c'est au professeur de juger si le retard doit être signalé. Dans ce cas, un mot rédigé et signé par les parents devra être transmis au conseiller le lendemain au plus tard.
Attention: L'arrivée tardive doit rester exceptionnelle. Si elle se répète, des sanctions pourront être prises.

⇨ **Je dois quitter l'École durant la journée**
Tu peux quitter l'École durant la journée pour des raisons familiales ou médicales (ex: rendez-vous chez un médecin).
Pour cela, tu présenteras une demande écrite de tes parents ou du médecin à **ton conseiller** qui te remettra une autorisation de sortie.

⇨ **J'ai oublié ma carte de sortie**
Tu peux contacter **ton conseiller** pour lui demander une autorisation spéciale.
Attention: Si cela se répète ou si tu n'arrives pas à le contacter, tu ne pourras pas sortir de l'École jusqu'à la fin de la journée scolaire.

⇨ **J'ai des problèmes avec mon casier**
Tu dois contacter M. Messina (bureau B14)

⇨ **J'ai été absent à l'École**
Dès que tu reviens à l'École, tu dois remettre **à ton conseiller** la justification écrite de ton absence:

- 1 ou 2 jours d'absence: un mot des parents ou le certificat médical.
- 3 jours ou plus d'absence: un certificat médical.

Attention : Le certificat médical, le mail ou le mot des parents doivent être remis au conseiller le deuxième jour de l'absence, si tu l'apportes plus tard la justification peut ne pas être acceptée.

En cas d'absence lors des examens et des Tests B , un certificat médical est obligatoire.

⇨ **Un professeur est absent : que se passe-t-il ?**
Si ton professeur est absent, tu te rendras à l'étude (1ère , 2ème et 3ème années) où tu pourras travailler ou lire calmement.

⇨ **J'ai une heure de libre dans mon horaire : que se passe-t-il ?**

Si tu as une heure de libre dans ton horaire tu dois te rendre à l'Amphithéâtre E3 où tu pourras demander au conseiller une autorisation pour te rendre à la salle d'Etude, à la bibliothèque, à la salle de détente ou à la cafétéria.
Si tu es dans les classes de 4ème à 7ème , tu peux te rendre, selon ton choix, à ta salle de détente, à la cafétéria ou à la bibliothèque.

Attention: Tu ne peux pas te promener dans les couloirs ni rester dans les halls.

⇨ **Je suis malade à l'École**

En cas de problème de santé survenant à l'école, tu peux te rendre à l'infirmerie où tu pourras être soigné(e).
Seul le personnel de l'infirmerie peut te laisser rentrer à la maison s'il le juge nécessaire. Il te remettra un billet que tu présenteras au vigile avant de quitter l'École.

⇨ **J'ai perdu un objet, un vêtement,…**

Tu peux te rendre à la Salle d'Etude A16. S'il s'agit d'un petit objet (GSM, argent,..), tu peux demander à la Conseillère principale d'éducation, Mme Cadenas (bureau A15).

⇨ **Je veux inviter un visiteur à l'Ecole**

Tu dois demander l'autorisation à la Conseillère principale d'éducation, (bureau A15) et payer l'assurance (5,00 €)
Tu dois savoir que **l'Ecole n'autorise pas les visites pendant les mois de septembre, décembre et juin** et que pour le reste de l'année les visites ne pourront pas dépasser **deux jours** au maximum.

⇨ **Je dois prendre l'ascenseur**

Tu pourras utiliser l'ascenseur de l'école pour des raisons de santé.
Pour cela, tu dois apporter une demande écrite de tes parents ou du médecin que tu présenteras à la conseillère principale qui te remettra une autorisation.

⇨ **J'ai une retenue**

Pour motif grave, un membre du personnel peut décider de te donner une retenue. Tes parents recevront personnellement un courrier de l'École expliquant la sanction et indiquant la date, l'heure et le local de la retenue. Elle consiste en un travail écrit donné par le professeur ou en un travail d'intérêt général. Tu devras présenter au conseiller responsable des retenues la lettre signée par tes parents.

Attention: copie de la retenue sera versée dans ton dossier. Après plusieurs retenues, un conseil de discipline peut se réunir et décider de sanctions plus graves.

⇨ **Je dois transmettre un papier à l'École**

NATURE DU DOCUMENT	PERSONNE CONCERNÉE
Justification d'absence - certificat médical	Ton conseiller
Rendez-vous chez le médecin	Ton conseiller
Lettre de retenue (retour)	Le conseiller présent à la retenue
Lettre destinée à la Direction	Secrétariat (Bât. Cantine 2ème étage)
Choix d'option	Ton coordinateur de cycle
Document d'assurance (après accident)	L'infirmerie
Demande de carte de sortie avec photo	Ton conseiller
Demande de carte de cantine	Bureau cantine des élèves
Demande de carte de cafétéria	Caisse de la cafétéria
Inscription aux activités périscolaires	M. Materna (Bât Cantine niveau 0)
Demande casier	Bureau M. Messina B14

Qui peut m'aider?

J'AI UN PROBLEME	QUI PEUT M'AIDER?
De bus scolaire	Isabelle CALLENS / Emilia JARVIS : **02/629.47.78**
De casier	Bureau M. Messina B14 : **02/629.47.09**
Personnel et /ou Relationnel	Ton conseiller – la conseillère principale - ton prof. principal - un enseignant - la psychologue
Familial	Ton conseiller – la conseillère principale - le psychologue
Avec le tabac ou les drogues	La conseillère principale - le psychologue
Dans une matière	Voir l'enseignant de cette matière et lui demander du conseil
De vol, d'agression…	Ton professeur principal, ton conseiller
De méthode de travail	Ton conseiller - les enseignants - le psychologue.
De renseignements divers / Questions urgentes	Ton conseiller
Objets perdus	Les petits objets (clefs, montres, etc….) peuvent être récupérés chez le Conseiller Principal d'éducation. Tous les autres objets seront conservés à la salle d'étude (ouverte tous les jours de 8h30 à 16h10) (Bureau A 15). Les objets non récupérés avant les congés scolaires seront automatiquement remis aux organisations caritatives.

Pour prendre contact avec les psychologues de l'école (Mme Nimax et Mme Genicot):

- Tu peux te rendre à son bureau (à côté de l'infirmerie, Bât cantine niveau 0)
- Tu peux demander à ton conseiller de prendre contact avec elle.
- Tu peux lui téléphoner au **02/629.47.73.**
- Tu peux glisser ta demande dans sa boite à lettres.